



Pêches et Océans
Canada

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

Numéro de la demande de soumission : FP802-170024

Date de clôture : Jeudi le 29 Juin 2017

Heure de fermeture des soumissions : 14 heures (heure de l'Est) HAE

Cette invitation à soumissionner est passé pour le compte de Ports pour petits bateaux pour Pêches et Océans Canada.

Titre: Oshawa Harbour - Les fondations et Nouvelle gamme

Lieu des travaux: Oshawa, Ontario

L'ensemble de l'appel d'offre y comprend le suivant :

1. Avis de Projet de Marché
2. Devis (Description des services requis)
3. Plans
4. Formulaire de soumission (**Obligatoire à être compléter par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE:

Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:

Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement # 2 - La garantie de soumission (par la poste ou bien messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Beverly Shawana
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa
200 rue Kent
Poste 9W081, 9ième étage,
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 949-1490

VEILLEZ BIEN NOTEZ

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier **avant la**



date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.

LA PORTÉE DES TRAVAUX / DEVIS

Les travaux à effectuer aux termes du présent contrat consistent, entre autres, à fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires pour :

- Embaucher un arpenteur chargé d'effectuer les levés;
- Dessiner, fournir et installer les fondations de deux [2] nouvelles tours d'aide à la navigation en utilisant le rapport géotechnique fourni; les fondations doivent pouvoir supporter la charge déterminée par l'ingénieur de projet;
- Dessiner et construire une entrée de style « ponceau » qui mène au site et des voies d'accès en gravier qui mènent à l'emplacement des deux nouvelles tours;
- Construire deux [2] tours d'aide à la navigation en utilisant les croquis fournis à l'annexe B3;
- Transporter les deux [2] tours jusqu'au site;
- Ériger les nouvelles tours, y compris toutes les installations connexes;
- Aller chercher les amers et le matériel connexe à la GCC, puis les installer sur les nouvelles tours;
- Raser et éliminer l'alignement arrière existant;
- Effectuer le défrichage à ras de terre de la végétation afin de créer un corridor de visibilité;
- Effectuer une remise en état, au besoin;
- Au cours de la période de construction, mettre en place et maintenir toutes les mesures nécessaires à l'exécution des travaux, en tenant compte des conditions météorologiques raisonnablement prévisibles.

Les travaux suivants ne font pas partie du contrat :

- Installation des lanternes et du matériel connexe;
- Fabrication des lanternes, des amers et de l'équipement connexe.

FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours à leurs propres frais afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, de décider des matériaux nécessaires aux travaux et des moyens d'accès au site, d'examiner et de vérifier la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à ces conditions, les conditions du sol, et tout hébergement qui leur sera nécessaire. Ils doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements requis quant aux risques, aux imprévus et aux autres circonstances qui peuvent avoir une incidence sur leur soumission. Aucune indemnité ne sera prévue par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence relativement à l'observation et à la détermination appropriées des conditions applicables.



Pêches et Océans
Canada

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner la section 01 35 30 – Exigences en matière de santé et de sécurité. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toutes les visites du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

Dates de début et d'achèvement prévues:

Les services de l'entrepreneur débuteront lors de l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **31 octobre 2017**.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000 \$ par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Remarque: Toutes les garanties de soumission seront retournées aux soumissionnaires, sauf en ce qui concerne la garantie de soumission présentée par le soumissionnaire retenu, laquelle sera conservée jusqu'à ce que dernier ait fourni une garantie contractuelle

Période des questions et réponses: Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'à Vendredi **le 23 juin 2017**. Ils doivent être envoyés **directement et uniquement** à l'agent des contrats mentionné ici-bas.

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Beverly Shawana
Agent principal des contrats
Courriel: beverly.shawana@dfp-mpo.gc.ca

Téléphone: (613) 949-1490